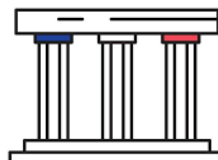


AEDBF
LUXEMBOURG



AEDBF
F R A N C E

INVITATION

L'AEDBF Luxembourg et l'AEDBF France ont le grand plaisir de vous inviter à la conférence qu'elles organisent conjointement le jeudi 20 juin 2024 à partir de 17h30 à l'auditorium de la Banque de Luxembourg sur :

Recours aux actifs numériques dans l'industrie de la gestion des fonds d'investissement : France & Luxembourg

Sous la coordination de Me Hubert de VAUPLANE, Avocat au Barreau de Paris

- **Au programme**, nous explorerons le cadre juridique tel qu'il est appliqué en France et au Luxembourg concernant :
 - La tokenisation des parts & actions d'OPC ainsi que les conditions de tenue de compte titres via une blockchain ;
 - L'investissement en cryptoactifs et titres financiers numériques à l'actif des portefeuilles d'OPC ;
 - L'autorisation de commercialisation d'ETF adossés à des bitcoins ;
 - La question de l'actif du fonds et celui du passif en matière d'OPC ;
 - Titres financiers cotés (Régime Pilote) / Titres non cotés et rôle et responsabilité du Dépositaire ;
 - Cryptoactifs (nature juridique et responsabilité) ;
 - La situation réglementaire (et la pratique) et la perspective des régulateurs luxembourgeois et français.
- **Intervenants :**
 - Me Hubert de VAUPLANE, Avocat au Barreau de Paris et Associé du cabinet Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP ;
 - Mme Fanny THOMAS, Responsable juridique de CACEIS, coordinatrice de l'équipe mutualisée Groupe Crédit Agricole SA Droit des Cryptoactifs ;
 - M. Patrick HOFFMANN, Division « International, réglementation et enforcement » du métier OPC au sein de la CSSF (Commission de surveillance du secteur financier) ;
 - Me Yves ELVINGER, Partner au sein de l'étude Elvinger Hoss Prussen.

Modalités pratiques

- **Frais et inscriptions :**

La participation aux frais par personne est de :

- 60 euros pour les adhérents de l'AEDBF Luxembourg & France à jour de leur cotisation pour l'année 2024, ou pour les adhérents d'une AEDBF nationale, de l'AEDBF Europe ou de l'ALJB ;
- 90 euros pour les non-membres ;
- Gratuite pour les étudiants en droit, professeurs de l'Université de Luxembourg et doctorants dans la limite de 10 places en tout ;
- Gratuite pour les agents des institutions publiques suivantes : Administration centrale de l'Etat luxembourgeois (Ministères), Banque centrale du Luxembourg (BCL), Banque Européenne d'Investissement (BEI) et Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) dans la limite de 3 places par institution.

Inscription uniquement via le formulaire à remplir (voir en page 3). La date limite d'inscription est le vendredi 14 juin (inclus).

- **Programme :**

- 17h30 Accueil des participants
- 18h00 Mot d'accueil par Me Marie-Paule GILLEN (Présidente – AEDBF Luxembourg)
- 18h05 à 19h30 Conférence sous la coordination de Me Hubert de VAUPLANE
- 19h30 à 19h45 Session de questions / réponses
- 19h45 Cocktail apéritif de clôture

- **Lieu :**



Auditorium de la Banque de Luxembourg
14, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg

- **Certificat de présence :**

Un certificat de participation sera remis aux participants qui signeront la liste de présence. Formation professionnelle continue des avocats luxembourgeois : L'AEDBF Luxembourg est une institution agréée par le Conseil de l'Ordre du Barreau de Luxembourg au vœu de l'article 14 du règlement sur la formation permanente. Cette conférence est donc éligible à la formation professionnelle continue des avocats luxembourgeois.

- **Public :**

La conférence s'adresse à un public averti du secteur bancaire, financier ou commercial, qu'il soit composé de banquiers, juristes de banques ou d'entreprises du secteur financier, avocats ou membres des institutions publiques liées au secteur financier ainsi que de toutes personnes souhaitant approfondir leur expertise dans ce domaine.

- **Autres informations :**

Cette conférence est limitée à 120 participants en présentiel.

Parkings secteur centre-ville. Accès en tram arrêt « Centre, Hamilius »

Veuillez noter que des photographies de l'événement peuvent être publiées sur notre [site web](#) et notre page [LinkedIn](#). Pour toute question, vous pouvez envoyer un courriel à : mcuche@dsm.legal

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À retourner jusqu'au vendredi 14 juin exclusivement par email à mcuche@dsm.legal

Séminaire AEDBF Luxembourg et AEDBF France « **Recours aux actifs numériques dans l'industrie de la gestion des fonds d'investissement : France & Luxembourg** » à la Banque de Luxembourg, jeudi 20 juin 2024.

_____ (NOM Prénom)

_____ (Profession)

_____ (Email)

_____ (Société/Employeur)

_____ (Date de virement)

_____ (Banque émettrice)

Inscription en tant que :

- 60 EUR - Adhérent de l'AEDBF Luxembourg à jour de leur cotisation pour l'année 2024, ou pour les adhérents d'une AEDBF nationale, de l'AEDBF Europe ou de l'ALJB ;
- 90 EUR - Pour les non-membres ;
- Gratuit - Etudiants en droit, professeurs de l'Université du Luxembourg et doctorants dans la limite de 10 places en tout (sur le principe premier arrivé, premier servi) ;
- Gratuit - Agents de l'Administration centrale de l'Etat luxembourgeois (Ministères), Banque centrale du Luxembourg (BCL), Banque Européenne d'Investissement (BEI) et Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) dans la limite de 3 places par institution (sur le principe premier arrivé, premier servi).

Je verse le montant de mon inscription sur le compte de l'AEDBF Luxembourg :

Bénéficiaire : AEDBF Luxembourg ASBL

IBAN : LU09 0019 3955 6591 9000

BIC : BCEELULL

Référence obligatoire « **NOM, PRENOM, Juin 2024 BDL** »